



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01277

Numéro SIREN : 404 573 180

Nom ou dénomination : A.E.S ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2014 sous le numéro de dépôt 11926

A.E.S. ENVIRONNEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège Social : Les Ragonnières – 44330 LA CHAPELLE HEULIN
RCS NANTES 404 573 180

Déposé au Greffe

le 30 OCT. 2014

sous le N° 14926

RCS N° 96 B 1277

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 1^{er} OCTOBRE 2014

*L'an deux mille quatorze,
Le premier octobre,
A dix heures,
Au siège social,*

Le soussigné Thierry LOIRET, agissant en qualité de représentant de la société SOLVI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 000 Euros, ayant son siège Social sis Les Ragonnières – 44330 LA CHAPELLE HEULIN, immatriculée au RCS NANTES sous le numéro 507 830 255, associée unique de la société "A.E.S. ENVIRONNEMENT",

Agissant également en qualité de Président non associé de la société,

Le Cabinet STREGO, commissaire aux comptes, dûment informé est absent et excusé.

I- A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport établi par le Président,
- Démission de Monsieur Thierry LOIRET de ses fonctions de Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, prend acte de la démission de Monsieur Thierry LOIRET de ses fonctions de Président, et ce à compter de ce jour.

L'associée unique donne quitus, entier et définitif, à Monsieur Thierry LOIRET pour l'exercice de son mandat.

Initiales

T.L

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, comme conséquence de la décision précédente, décide de nommer en qualité de Président de la société, pour une durée illimitée, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Thierry LOIRET :

La société **SOLVI**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 000 Euros

Dont le siège social est fixé à LA CHAPELLE HEULIN (44330), Les Ragonnières

Immatriculée au RCS NANTES 507 830 255

Représentée par Monsieur Thierry LOIRET, gérant

Monsieur Thierry LOIRET, représentant la société SOLVI, déclare accepter les fonctions de Président qui lui sont ainsi conférées.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

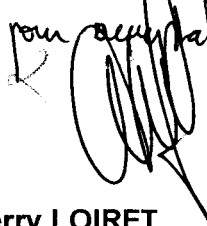
De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société SOLVI

Monsieur Thierry LOIRET

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président



Monsieur Thierry LOIRET

« Bon pour démission des fonctions de Président »

Bon pour démission des fonctions de Président

